

MISE EN SITUATION 1

FEU DE BROUSSAILLES

DÉTAILS DE L'ÉVÉNEMENT

Le 11 août 2020, les pompiers de Laval sont appelés pour un incendie dans un champ. L'incendie est éteint rapidement et aucune perte n'est déplorée. Les pompiers apprennent par la suite que le feu a été allumé par des enfants.

AIDE-MÉMOIRE

RAPPORT D'INCENDIE DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE

- **Tous les incendies doivent être déclarés** au ministère de la Sécurité publique, au moyen du formulaire *Rapport d'incendie – Services de sécurité incendie* approprié.
- **Une seule exception** : les incendies de forêt, sans propagation à un bâtiment, lorsque la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) est intervenue.
- Les incidents suivants **ne doivent pas être déclarés, sauf s'ils ont provoqué un incendie ou été causés par un incendie** :
 - les alarmes non fondées;
 - la foudre ou les décharges électriques;
 - les surchauffes ou l'explosion d'un réservoir sous pression;
 - les brûlures (cigarette, tison, chaudron déposé sur un comptoir ou échappé sur le plancher).
- **Pour bien remplir le formulaire**, vous devez :
 1. Remplir toutes les cases **obligatoires**;
 2. Inscrire, **à tout moment**, le montant des pertes matérielles, y compris pour les **véhicules**. S'il n'y a **aucune perte**, indiquer « 0 ».

- **« Déclarer en ligne, c'est plus pratique ! »**

Utilisez notre [service en ligne](#) (formulaire électronique se trouvant sur le portail extranet du ministère de la Sécurité publique) pour soumettre toutes vos déclarations d'incendie. Au préalable, vous devez faire une demande d'accès en suivant les étapes précisées sur le site Web Quebec.ca/rapport-incendie.

- **« Une bonne habitude à prendre ! »**

En transmettant vos rapports d'incendie régulièrement, sur une **base mensuelle ou lors de la fermeture du dossier**, vous facilitez votre suivi annuel.

- Pour tout renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec nous :

Direction de la sécurité incendie
et des télécommunications d'urgence
Ministère de la Sécurité publique
2525, boulevard Laurier, 6^e étage
Québec (Québec) G1V 2L2
ssi-soutien@msp.gouv.qc.ca
Tél. : 418 646-6777, poste 40045
Sans frais : 1 866 702-9214, option 1
Télé. : 418 646-5889
Sans frais : 1 877 607-0418

